



TARADEAU Info

N° 230 Juillet 2020

Chères Taradéennes , Chers Taradéens,

Un nouveau tome vient de s'ouvrir :

(Une histoire , Un avenir)

C'est un honneur et une grande émotion d'être élu au service des Taradéennes et Taradéens et ça l'est d'autant plus que c'est dans ce village que je suis né, et que je n'ai jamais quitté, J'exprime ma profonde gratitude à l'égard de la population qui m'a accordé sa confiance et apporté ses suffrages,



A ceux aussi qui en cette période si anxiogène de COVID-19 n'ont pas souhaité s'exposer à l'épidémie, et ont choisi de ne pas se rendre aux urnes, je veux leur dire que je serai le maire de toutes les Taradéennes et Taradéens sans exception,

Mes colistiers de la liste (Une histoire, Un avenir) élus le 15 mars 2020, adressent leurs plus vifs et plus sincères remerciements aux électrices et électeurs qui leurs ont témoigné leur confiance,

Je m'engage au nom de l'ensemble des conseillers à mettre tout le dynamisme et la rigueur nécessaire à l'intérêt de la commune,

Ce mandat nous allons le consacrer à mener à bout les travaux commencés, mais aussi nous donner la possibilité de mettre en œuvre nos projets sans excès d'ambition, mais nous ferons le maximum pour servir la cause des Taradéennes et Taradéens,

Au-delà de nos différences de convictions, je souhaite que nous participions tous activement à la mise en œuvre de l'action municipale,

C'est de l'énergie collective et de sa force que découlent les plus belles réussites et le bien vivre ensemble dans notre village,

Je ne pourrai pas passer sous silence l'action de mon prédécesseur,

Je veux simplement dire que la vie d'un élu local n'est pas de tout repos, qu'elle engage plus de devoirs que de droits, qu'elle empiète sur la vie familiale et implique un grand sens des responsabilités, tout cela a été le quotidien de Monsieur Gilbert GALLIANO, maire de la commune durant ces 25 dernières années, je tiens à lui témoigner toute mon amitié et le remercier de la confiance qu'il m'a témoigné durant ces années passées à ses côtés,

Beaucoup d'entre vous me connaissent et savent que engagement, rigueur et dynamisme sont mes principes primordiaux,

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, votre confiance me sera indispensable et je m'engage à faire le maximum pour bâtir ensemble une relation basée sur le respect et le dialogue,

A vous le personnel de la commune, nous travaillons ensemble depuis quelques années et j'ai été le témoin de votre engagement envers la commune et ses habitants,

Vous êtes l'élément central de notre institution et vos compétences au service de la commune servent avant tout l'intérêt général,

Mes derniers mots, je souhaite les adresser à l'ensemble de mes collègues élus, qui m'ont accordé leur confiance,

Je leur souhaite à toutes et à tous un plein épanouissement dans leurs nouvelles fonctions, nos décisions doivent être entièrement tournées vers un seul objectif le bien être des Taradéennes et Taradéens,

Le Maire,
Albert DAVID

Opération Tranquillité Vacances

Dans le cadre de « l'opération tranquillité vacances », des patrouilles sont effectuées par la police municipale pour surveiller votre domicile. Ce service est mis en place toute l'année, pour une durée de 15 jours à 3 semaines d'absence.



Pour bénéficier de ce service :

- 1 - Téléchargez le document mis en ligne sur le site de la mairie de Taradeau.
- 2 - Déposez-le à l'accueil de la mairie ou à la police municipale (au moins 2 jours avant votre départ).

En cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages...) la police municipale avisera la gendarmerie ainsi que les personnes mentionnées sur votre document (personnes à prévenir).

Ce service n'est pas effectué pour les résidences secondaires.

Les demandes effectuées par téléphone ou par texto ne seront pas prises en compte.

LA POLICE MUNICIPALE

Point sur le retard du fauchage et l'entretien des espaces verts

En ce printemps inédit, l'alternance de soleil, chaleur et pluie ont fait que tous les ingrédients étaient au rendez vous pour voir pousser avec force et densité toute l'herbe de la commune. A ceci il faut inclure un autre paramètre et celui-ci imprévisible et bloquant, le COVID-19, empêchant les Services Techniques de travailler normalement en lieu et nombre. En effet ceux-ci évoluaient en binôme, un par jour impliqués sur différentes tâches nouvelles et non habituelles. Par exemple la déchetterie étant fermée, ils ont veillé à la non prolifération de dépôts sauvages. Ils ont géré la logistique de divers transports et manutention.

Ils ont pallié, au manque de ressource du personnel scolaire et participé à la garderie le matin des enfants prioritaires.

Malgré tous ces contre temps, le 19 juin 2020, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, sur les 20 quartiers et espaces verts que compte la commune, 19 sont traités, il reste uniquement le lotissement de la Tour de Taradel programmé la semaine prochaine.

Le responsable des services Techniques et son équipe ont su gérer au mieux cette crise et tous les inconvénients et imprévus s'y rattachant. Je les en remercie,

Christian Augero
Adjoint au Maire



C.C.A.S Sortie des seniors

Dans le contexte de l'épidémie sanitaire actuelle, le C.C.A.S n'est pas en mesure d'organiser la sortie annuelle des seniors.

Nous regrettons que cette année soit une année qui bouleverse les moments conviviaux que nous passons ensemble.

Ce n'est que partie remise et vous assurons que nous nous rattraperons l'an prochain.

Prenez-bien soin de vous. A très bientôt.

Christine Peyronnet
Adjointe au Maire



Piscines à l'état d'abandon

Le service de la police municipale a été plusieurs fois sollicité pour des piscines non entretenues.

Afin de permettre à votre voisin de profiter de son jardin en toute tranquillité, il est urgent de prendre les dispositions nécessaires pour traiter l'eau de votre piscine.



Petit rappel :

Pendant les périodes de non utilisation, un traitement larvicide doit être effectué dans les piscines. Les eaux stagnantes sont sources de maladies et permettent la prolifération des moustiques tigres entraînant des risques de Dengue ou de Chikungunya.

Le Règlement Sanitaire Départemental du Var précise à l'article 121 concernant les Insectes : «les pièces d'eau, telles que mares, fosses à eau, voisines des habitations sont l'objet de mesures larvicides régulières, telles que désherbage, destruction par poison, épandage de produits larvicides agréés.....etc.».

LA POLICE MUNICIPALE

C.C.A.S PLAN CANICULE

Mise à jour du registre nominatif communal:

Dans le cadre du dispositif national mis en place destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaire d'une canicule, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de 60 ans et plus et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecins).



Ce registre a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration est facultative. A partir de 60 ans ou en situation de handicap, nous vous conseillons de vous inscrire sur ce registre canicule.

Pour tout renseignement contacter la Mairie au 04.94.99.70.30 auprès de l'accueil ou de Christine PEYRONNET Adjointe au Maire, en charge du C.C.A.S.

Collecte des encombrants

Les déchets encombrants des ménages sont collectés à la demande des particuliers suivant un calendrier établi pour chaque commune et après inscription et prise de RDV auprès des mairies qui remplissent une fiche récapitulative des demandes.

Afin de permettre de réaliser cette collecte dans les délais de travail impartis des agents, le nombre maximum d'inscrit par jour de collecte est fixé à 14. De même pour le nombre maximum d'objet par foyer est fixé à 3 voir 4 selon le volume.

Les objets demandés et notifiés sur la liste à l'enlèvement devront être impérativement être déposés devant les propriétés, sur le domaine public, la veille de la collecte après 19h00.

Les déchèteries de la Communauté d'Agglomération Dracénoise sont à la disposition des particuliers pour y déposer les déchets non admis à la collecte des encombrants à domicile dans la limite des déchets admis.

SIDEVAR – des vacances pour les familles taradéennes à tarifs avantageux

Créé par arrêté inter préfectoral le 6 Janvier 1969, sous l'impulsion de Maurice JANETTI, Sénateur du Var, le SIDEVAR

(Syndicat Intercommunal pour le Développement des Vacances Rurales) est un syndicat à vocation unique de coopération

intercommunale. Il doit son existence à la volonté des élus des communes rurales du Haut Var, appelées aussi « Les Pays du Verdon ».

Aujourd'hui, se sont 17 communes qui œuvrent ensemble pour promouvoir une véritable politique de vacances rurales et donner à tout un chacun la possibilité d'être accueilli dans les plus beaux sites.

Taradeau adhérant au SIDEVAR, les taradéens et taradéennes peuvent donc profiter de vacances à la mer, dans les gorges du Verdon ou dans le massif des écrins à des tarifs avantageux.

SUR LA MEDITERRANEE

"Les Pins Penchés" au LAVANDOU

tél : 04 94 71 19 89

email : lespinspenches@wanadoo.fr



DANS LES GORGES DU VERDON

"Le Château" à BAUDUEN

tél : 04 94 70 08 29

email : lechateaubauduen@orange.fr

**Brochures disponibles en mairie
ou sur le site internet de la mairie.**



Festival Rire en Vignes

« Depuis 2014, nous proposons avec Rire en Vignes un festival épicurien et intimiste, où le rire est omniprésent. Nous créons de véritables moments de partage humoristiques et gourmands autour, notamment, de la dégustation de vins haut de gamme du Château de Saint-Martin Cru Classé. Pour notre plus grand plaisir, les spectateurs reviennent d'une année sur l'autre et nous avons réussi à inscrire ce rendez-vous tant auprès des locaux que des touristes ». Adeline de Barry

Cette 7ème édition va nous faire plus que jamais du bien, avec une programmation encore plus...

- loufoque grâce à deux artistes à contre-courant du stand-up traditionnel actuel
- conviviale et nature puisque spectacle et restauration sont organisés en extérieur, dans un espace d'un hectare
- et bien entendu en toute sécurité avec des conditions

sanitaires maximales pour que les deux soirées soient placées sous le signe de la détente totale... et de l'humour (source: <https://www.chateaudesaintmartin.com/fr/festival-rire-en-vignes/>)

Horaire 19h30

Tarif public 30€ / Tarif réduit 25€ (groupes, étudiants) / Tarif Pass 2 soirées 55€

FESTIVAL DE L'HUMOUR
au CHÂTEAU DE SAINT-MARTIN à TARADEAU

7^{ème} EDITION

CHÂTEAU de SAINT-MARTIN
Cru Classé

#rireenvignes f
#rireenvignes i

Bruno SALOMONE
Le premier one-man show d'anticipation
22 JUILLET

ANTONIA de Rendinger
Moi jeu!
23 JUILLET

www.chateaudesaintmartin.com/fr/festival-rire-en-vignes

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
04 94 99 76 76 - 06 42 10 71 72

LOCATIONS: Fnac - Ticketmaster et points de vente habituels.

Var-matin | le Mensuel CREAMANIA